

Nom et prénom de l'enfant ..... Né(e) le ..... Age.....  
 Adresse .....  
 Téléphone ..... & ..... E Mail.....



Année scolaire 2022-2023 ECOLE : .....	Semaine 40					Semaine 41					Semaine 42					Semaines 43 et 44 <b>VACANCES D'AUTOMNE</b>
	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V	
CLASSE : ..... ENSEIGNANT : .....	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	

Pour l'Accueil Périscolaire, merci de préciser l'heure approximative à laquelle l'enfant vient le matin et repart le soir. **ACCUEIL PERISCOLAIRE**

ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN 7H00-9H00	Semaine 40					Semaine 41					Semaine 42				
Petit déjeuner  servi avant 7h45															
ACCUEIL PERISCOLAIRE SOIR 16H45-19H00															
Goûter  à partir de 17h15															

Accueil Périscolaire & accueil le mercredi.  
Réajustements possibles  
→ Le jeudi avant 19h00  
pour l'accueil de la semaine suivante.

Pour le Pré et Post-accueil, merci de préciser l'heure approximative à laquelle l'enfant vient le matin et repart le soir. **ACCUEIL DU MERCREDI**

ACCUEIL DE LOISIRS	Semaine 40					Semaine 41					Semaine 42				
	Pré-accueil matin 7H-9H														
Petit déjeuner  servi avant 7h45															
½ journée matin sans repas 9H00-12H00			M					M					M		
½ journée matin avec repas 9H00-13H30/14H00			M●					M●					M●		
JOURNEE ENTIERE SANS REPAS 9H00-12H00 ET DE 13H30/14H00 - 17H00			J					J					J		
JOURNEE ENTIERE AVEC REPAS 9H00-17H00 ●			J●					J●					J●		
½ journée après-midi sans repas 13H30/14H00-17H00			AM					AM					AM		
½ journée après-midi avec repas 12H00-17H00			AM●					AM●					AM●		
Post-accueil soir 17H00-19H00															
Goûter  à 17h00															

⚠ Si absence de dernière minute pour l'Accueil Périscolaire :  
A signaler la veille avant 7h pour le matin  
la veille avant 19h pour le soir.  
⚠ Si absence le mercredi :  
A signaler le jeudi qui précède avant 19h

Conséquences des Absences,  
Ajouts Annulations  
Hors délai → Pénalité \*

**Accueil Périscolaire**  
\*= Facturation d'un forfait horaire.  
(matin ou soir / matin et soir)

**Accueil Mercredi**  
\*= Facturation 50% du temps de présence  
prévu pour une annulation.  
\*= Facturation supplémentaire d'une  
heure en + du temps d'accueil pour  
un ajout.

Remarques, précisions éventuelles : (Sieste, départ après l'accueil, allergies, ...) .....

Inscriptions tardives pour l'Accueil Périscolaire & le mercredi.  
Les inscriptions après la date butoir (le jeudi avant 19h pour la  
semaine suivante) seront acceptées sous réserve de places  
vacantes. Si le taux d'encadrement ne permet pas d'accueillir  
votre (vos) enfant(s), ces derniers seront sur liste d'attente.

Fait le .....

Signature